P73 037r

aujourd'huy 26 avril 1792 an 4 de la liberte nous mere et officies municipaux et autres de la comune de Combiers assemble dans la chambre de la comune apres avoir fait afficher et fait differans avertisements pour la recette des impositions de la paroisse pour l'annee 1791 et conformement a la loi des 20, 22 et 23 novembre 1790 et que personne ne ces presenté pour faire leur soumission que le nomme pierre montion citoient de la paroisse lequel a déclaré se charger de la ditte recette pour la ditte annee 1791 moyenant la somme de cent vingt livres pour ces emolument et en concequence a presanté pour sa caution la personne de pierre Vallade attandu que aucune autre personne ne cetes presanté Ny fait leur soumission la conformité de la loix Nous officie municipal et notable sousignés

P74 037v

Avons adjuges audit montion laditte recette pour laditte
Annee 1791 et acepte ledit pierre Vallade quy ces volonterement
--ssendu plais caution dudit montion conformement a la loy
lequel a signé avec nous et ledit montion aprouve deux
mot interligne de l'autre part pour valoir Vallade Dujoubert maire
Lacaton oficier municipal faurgeron oficier municipal
Chevrier procureur de la commune françois Etienne notable
Gignac notable vallade officier municipal et cautiont
Pierre Montion percepteur pierre menut

Rujour other 26 auril 1792 ton y Delaberte nous mere sur faire par ficher hand paro hautres de la jonne es gombies af ficher hefais differans afects, ements pouvola Rosotte des jupositions dela paroifso pouvo 1791 le jour mement ne res presente pour faire leur Sumission quele nomme ve charges dela ditte Neatte pour la ditte amnes 1891 moyenent la Somme de cont Hing liur of pour ces lu olement de la paroifse le quel adudare de la Somme de cont Hing liur of pour ces lu olement la la paroifse la quel adudare de la Somme de cont Hing liur of pour ces lu olement la l'en s'autre pour la ditte amnes 1891 moyenant s'autont a personne de pierre my fail leur soumission en cectes presante my fail leur soumission en contracte de la loy mous of sie municipal no molable l'aufignés

74 037v

anons adjuges and montion la the Restle pour la Volontersmen

ann 20 1791 le acepte le dispuers à Valla de quy us Volontersmen

remendu plais égaution Dud. montion gon formement abalay

lequel a signe auxe hour alled. montion aprouve deup

mot y n'erleg ne de l'autre part pour 4 slois golaribijoubert maire

factor o Vine municipal famy son oficier municipal

Cherney producte françois Mienne notable

Cherney producte l'encois Mienne notable

ej que notable vallade officier municipal et cautiont

ej que elloution of peregram pier remembre

pièrre elloution of peregram pier remembre

pièrre elloution of peregram pier remembre